



Brantôme en Périgord, 02 avril 2026

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mercredi 08 avril 2026 à 20 h 00

salle du conseil municipal à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 08 avril 2026

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 20 mars 2026 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122.22 du CGCT ;

Instances municipales

3. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes au maire et des Maires délégués ;
4. Instauration des commissions municipales et extra-municipale thématiques permanentes facultatives et élection de leurs membres ;
5. Instauration d'un bureau des Maires délégués & adjoints et d'un comité de coordination ;

Désignation des représentants de la commune au sein des syndicats intercommunaux ou des Syndicats mixtes auxquels adhère la commune nouvelle

6. Syndicat Départemental d'Energie de la Dordogne (SDE 24) ;
7. Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Chapelle Faucher -Cantillac (SIAEP) pour les communes historiques de Brantôme en Périgord, Cantillac, Eyvirat, La Gonterie Boulouneix et Saint Crépin de Richemont ;
8. Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Eau Cœur du Périgord pour les communes historiques de Sencenac Puy de Fourches et de Valeuil ;
9. Parc Naturel Régional Périgord-Limousin (PNRPL) ;
10. Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire et Sportive de Brantôme (SIVOSS) ;
11. Syndicat Mixte d'Intervention et de Prévention Scolaire de Nontron (SMIPS) pour les communes historiques de Brantôme en Périgord, de Cantillac, de la Gonterie Boulouneix, de Saint Crépin de Richemont et de Sencenac Puy de Fourches ;
12. Syndicat Mixte Scolaire du Mareuillais (SMS) pour la commune historique de Saint Crépin de Richemont ;
13. Commission intercommunale du regroupement pédagogique Biras- Puy de Fourches ;
14. Commission intercommunale du regroupement pédagogique Cantillac – Champagnac ;

Désignation des représentants de la commune nouvelle au sein des organismes extérieurs

15. Association petites cités de caractère ;
16. Association Ciné Passion ;
17. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
18. Collège Aliénor d'Aquitaine ;
19. Comité National d'Action Sociale (CNAS) ;
20. Correspondant défense ;
21. Référents au comité communaux feux de forêts (CCFF) ;

Communauté de communes Dronne et Belle

22. Désignation des membres à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLEECT) ;

23. Recensement de délégués municipaux pour siéger dans les commissions communautaires et syndicats dans lesquels la CCDB est membre ;

Ressources humaines

24. Autorisation de recrutement d'agents contractuels en remplacement d'agents titulaires ou non titulaires momentanément indisponibles ;

Divers

25. Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes Dronne et Belle portant les compétences Enfance / Jeunesse et Tourisme.

Informations complémentaires